

ORLÉANS

L'action sociale
oppose la droite
et la gauche

PAGE 8

SUPPLÉMENT

Quatre pages
sur le Salon
du mariage VIP

CAHIER CENTRAL

FLEURY

Spectaculaire
effondrement
d'un trottoir

PAGE 12

LA RÉPUBLIQUE

DU CENTRE

www.larep.com

ORLÉANS

VENDREDI 28 JANVIER 2011 - 0,90 € - N° 20151

Fondateur : Roger Secrétain
Président-Directeur général : Jean-Pierre Caillard



HANDBALL

Demi-finale
du Mondial
ce soir :
« Allez
les Bleus ! »

PAGE 29

SOCIÉTÉ

Record de mises
aux jeux d'argent

PAGE 40

SYNDICALISME

Bernard Thibault dément
son départ de la CGT

PAGE 43

Les enfants juifs du Loiret ont enfin quitté l'oubli

■ ORLÉANS. Jacques Chirac et Simone Veil ont présidé, hier, une émouvante inauguration du musée des enfants du Vel' d'Hiv', au cœur du Centre sur les camps d'internement du Loiret.



L'ancien président de la République et l'ex-ministre et déportée ont été guidés par Hélène Mouchard-Zay, présidente du Cercil. (Photo : T. Bougot) PAGES 2 ET 3

Le point
de vue

de Jacques Camus



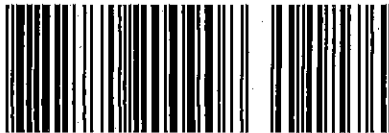
DOPAGE ET TOUR DE FRANCE

Le Prix du meilleur tricheur

Et le vainqueur du Tour de France cycliste 2010 est... le deuxième du classement ! Sept mois après l'arrivée de la Grande Boucle, le maillot jaune va ainsi passer, sans protocole, des épaules d'Alberto Contador à celles du coureur luxembourgeois Andy Schleck. Le triple vainqueur du Tour (jusqu'à hier) vient, en effet, d'être suspendu pour un an par sa propre fédération. Il faut dire qu'elle y a mis le temps. Bien que pressés par l'Union cycliste internationale de prendre une sanction pour dopage, les responsables ibériques étaient en roue libre depuis des mois, répuant à punir leur « héros national ». Finalement, ils ont estimé qu'Alberto Contador, qui prétend avoir été « stimulé » à l'insu de son plein gré par de la viande aux hormones, n'était qu'à moitié coupable. Du coup, il n'a écopé que d'une année de « mise à pied », au lieu des deux ans réglementaires. Jugement très « conciliant », qui le dispensera de manger de la vache enragée. Car, selon le règlement de l'UCI, une suspension de deux ans l'aurait contraint à verser à son employeur une amende représentant 70 % de son salaire annuel de 6 millions d'euros. Rien ne dit d'ailleurs que les instances internationales ne vont pas faire appel de ce jugement de Salomon. En attendant, après le précédent de l'Américain Floyd Landis, déchu en 2006, et avant les probables futurs ennuis judiciaires de Lance Armstrong, aux USA, il ne reste plus qu'une chose à faire aux organisateurs de la Grande Boucle pour s'épargner d'autres déconvenues : substituer au maillot jaune celui du meilleur tricheur. C'est-à-dire celui qui gagnera sans être pris.

Réagissez sur larep.com

R 27712 -0128 - F: 0.90€



larep-immo.com



La solution pour acheter, louer, vendre
un logement dans le Loiret

Toutes les annonces immobilières - Loiret et Eure & Loir LA REP'

28 au 30 janvier
10h - 19h

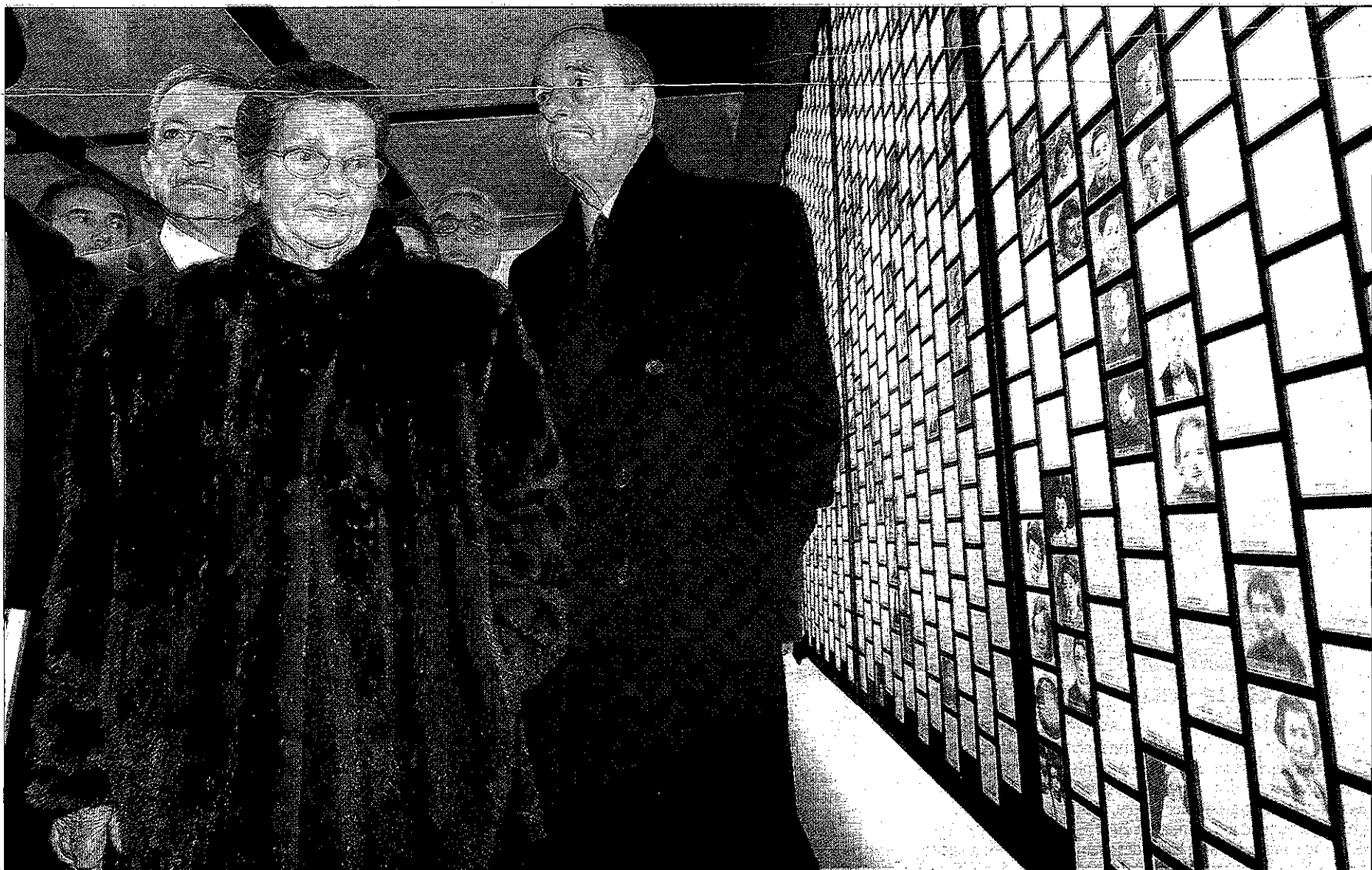


SALON
LOISIRS
CREATIFS

PARC EXPO - ORLEANS

www.salon-loisirs-creatifs-orleans.fr

Le Loiret affronte son passé



HIER, A ORLÉANS. Simone Veil et Jacques Chirac ont été les grands témoins de l'inauguration du musée des enfants du Vel' d'Hiv'. Mis en place par le Cercil et ses partenaires, il rend enfin hommage au calvaire des enfants déportés dans le Loiret. (Photo : Thierry Bougot)

Visite de l'Histoire dans les pas de Simone Veil

Hier matin, Simone Veil, marraine du Cercil, est venue inaugurer le musée des enfants du Vel' d'Hiv'. D'images en souvenirs, La Rep' a suivi ses pas vers un douloureux mais nécessaire travail de mémoire.

La foule s'écarte, deux illustres figures pénètrent sous le porche du Cercil, rue du Bourdon-Blanc, à Orléans. Simone Veil, marraine du Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret, s'avance face à la meute de la presse. Droite comme la justice. Chignon impeccable, tailleur sombre, elle est l'image

même de la dignité imposée par la circonstance. Elle semble ignorer les flashes qui crépitent. Derrière son épaule, Jacques Chirac fend la foule, serrant quelques mains, ébouriffant les cheveux d'un garçonnet au passage.

En bon patriarche, le vieux lion fait le métier. Un ruban bleu-blanc-rouge se déchire laborieusement, comme la chape de silence apposée sur les années sombres de Vichy, que l'ancien président a reconnu coupable naguère.

Tumulte et mémoire

Simone Veil ne dit rien ; elle se laisse guider au cœur de ce tourbillon, la mine lasse, le pas automatique. Malgré la foule, par-delà le tumulte, elle semble déjà se remémorer.

« Pardon Madame Veil, vous devez connaître cette histoire par cœur », lui glisse durant la visite Hélène Mouchard-Zay. L'ancienne ministre ne répond pas, cille à peine. Indifférente au tumulte, elle semble tout absorbée par ces portraits d'innocences fauchées semblant élabousser les murs, reflétant toute l'horreur de la barbarie. « Madame Veil, un regard pour moi s'il vous plaît », l'apostrophe un photographe. Elle consent — la force de l'habitude. Un service d'ordre musclé préserve sa bulle de recueillement. Son œil sévère suffirait sans doute pourtant à repousser les importuns. Au coin d'une allée, un visage, sur le mur. Elle sursaute. « C'est donc là qu'il a été déporté », murmure-t-elle.

Du haut de la tribune, elle glissera plus tard : « Peut-être n'avons-nous pas assez parlé, nous qui sommes rentrés... »

Face aux ténèbres abyssales que narrent les murs du musée, elle cesse d'être tribun. Un instant, au détour d'un pas mal assuré, une enfant refait surface. L'académicienne redévient Simone, cette petite fille qui jadis a franchi les portes de l'insoutenable.

Aujourd'hui, le staccato fiévreux des appareils photo recouvre le silence de jadis. Les enfants juifs du Loiret, dans le bruit et l'agitation, ont quitté l'oubli. Autour de leur marraine, grande sœur de douleur, ils ont enfin retrouvé un visage, un nom.

Étienne Deschaseaux.

QUESTIONS À

Hélène Mouchard-Zay

présidente du centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret

« Ce qui est arrivé n'est pas un accident de l'Histoire »

Le Cercil est aujourd'hui dans des locaux dignes de sa mission. Est-ce un aboutissement ?

C'est, bien sûr, un aboutissement. Ce qui a permis de construire ce qu'on voit dans ce lieu, cette exposition, est le résultat d'un long travail de recherche sur les camps. Souvenez-vous, le Cercil a été créé il y a vingt ans maintenant. C'était une époque où l'on parlait très peu de ces camps, il y avait même un silence assez massif. Depuis toutes ces années, on a travaillé avec des archives, avec des rescapés qui nous ont donné leurs témoignages, qui nous ont apporté des documents. Modestement, on peut dire aujourd'hui que nous avons une expérience sur le plan historique.

L'aspect pédagogique est très présent dans votre démarche.

En effet, nous avons beaucoup réfléchi à la façon d'enseigner de tels événements, parce que ce n'est pas facile. C'est une histoire très dure, qui peut traumatiser certains jeunes. Une réflexion impor-



tante s'impose : comment aborder ces événements avec de jeunes enfants ? C'est notre public privilégié. C'est la transmission de la mémoire.

Comment voyez-vous l'avenir du Cercil ?

Ce centre est un aboutissement, mais aussi un point de départ. Ce lieu, il ne suffit pas de le créer, il faut le faire vivre. Cela veut dire qu'il faut que des gens viennent le voir. Ce musée présente des événements parfois insoutenables lorsque l'on pense, notamment, au sort réservé aux enfants dans ces camps. Je ne crois pas que les gens viendront spontanément. Sauf peut-être les familles et les personnes particulièrement concernées.

Comment faire ?

Je pense qu'il faut faire vivre ce lieu, cette mémoire, en fonction des enjeux de notre présent. Comment des événements comme ceux-là ont-ils pu arriver ? C'est une question centrale. Ce n'est surtout pas un accident de l'Histoire.

Trois jours d'animations non-stop dans les locaux du Cercil

● Ce vendredi 28 janvier

10 heures : Annette Muller rencontre les collégiens de Beaune-la-Rolande.

À 9 ans, Annette Muller est arrêtée lors de la rafle du Vel' d'Hiv', puis transférée au camp de Beaune-la-Rolande, avec sa mère Rachel et son frère Michel, 7 ans. Les deux enfants sont séparés de leur mère, qui est déportée le 7 août. Annette et Michel sont transférés à Drancy, le 19 août, et libérés grâce à leur père.

14 heures : Annette Krajcer rencontre les collégiens de Pithiviers.

Annette Krajcer, 12 ans, est

arrêtée lors de la rafle du Vel' d'Hiv', avec sa mère Sophie et sa sœur Léa, 14 ans, puis elles sont transférées dans le camp de Pithiviers. Leur mère est déportée à Auschwitz, le 3 août. Annette et Léa, restées seules, sont transférées le 15 août à Drancy, d'où elles sont libérées le 23 septembre 1942.

18 heures : conférence-débat avec Annette Muller et Annette Krajcer, animée par Benoît Vemy, historien, enseignant.

● Samedi 29 janvier

15 h 30 : lecture par les élèves du lycée Hélène-Boucher, de

Paris XX^e. Lettres de Louise Jacobson.

Elle est arrêtée à Paris sous le prétexte qu'elle ne portait pas l'étoile jaune. Déportée à Auschwitz, elle a écrit à ses proches tout au long de son internement. Sa dernière lettre, à son père, date du 12 février 1943.

16 h 15 : concert de l'orchestre des élèves du lycée Hélène-Boucher.

17 heures : projection d'une conférence de Denis Peschanski. Un film de 2010, 86 mn : « La France des camps : 1938-1946 ».

● Dimanche 30 janvier

15 h 30 : parcours musical.



Talita, chanteuse yiddish, en concert, hier, au Cercil.

Musique klezmer et tzigane : Alexis Krames, violoniste, et Frédéric Ferrand, accordéoniste.